

Règlement de l'épreuve



A vibrant poster for the Aquathlon Multi-Enchaînements event. The background features a large, modern glass pyramid structure, likely the Pyramid of the Sun in Romorantin. In the foreground, a young boy is depicted in two states: on the left, he is swimming in a pool, wearing a blue swim cap and goggles; on the right, he is running on a path, wearing a blue and red triathlon suit with 'AC ROMORANTIN TRI' printed on it. The sky is a mix of blue and orange, suggesting a sunset or sunrise.

CHALLENGE JEUNES
8ème ÉTAPE 2026
1ère édition de l'épreuve multi-épreuves

AQUATHLON

MULTI-ENCHAÎNEMENTS

05 JUILLET 2026
ROMORANTIN

- MINI-POUSSINS : 11H00
- POUSSINS : 11H15
- PUPILLES : 11H30
- BENJAMINS : 12H00
- MINIMES : 12H30
- CADETS / JUNIORS : 13H00
- OPEN : 14H00

NAGER ↔ COURIR
ENCHAÎNÉS À RÉPÉTITION !

AC ROMORANTIN TRI

SPONSORS : OCR, TRIATHLON, AC ROMORANTIN TRI, CHEVY FILS, ROMO METAL, E. LECLERC, CENTURY 21, L'ÉCLAIR, ROMORANTIN.

Table des matières

❖ Article 1 : Organisation.....	2
❖ Article 2 : Distances et parcours :.....	2
❖ Article 3 : Conditions de participation et accès aux épreuves.....	5
❖ Article 4 : Inscriptions et frais d'engagements.....	6
❖ Article 5 : Ravitaillement.....	7
❖ Article 6 : Programme de la journée.....	7
❖ Article 7 : Éléments de course.....	7
❖ Article 8 : Récompenses.....	8
❖ Article 9 : Respect de l'environnement.....	8
❖ Article 10 : Droit à l'image.....	9
❖ Article 11 : Bénévoles.....	9
❖ Article 12 : Sécurité.....	9
❖ Article 13 : Responsabilité.....	9
❖ Article 14 : Informations générales.....	9

❖ Article 1 : Organisation

L'aquathlon multi-enchaînements de Romorantin est organisé par le club de l'AC Romorantin triathlon **le dimanche 05 juillet 2026**. Il se déroulera de 11h00 à 18h00, sur le site de la piscine Alain Calmat et de la pyramide François 1er.

L'épreuve consiste à enchaîner à plusieurs reprises (1 à 3 suivant les catégories) :

- une partie de course à pied (boucle de 250m / 500m / 1000 m)
- natation en piscine sous forme d'un parcours de 50, 100 ou 150 m balisé par des bouées flottantes suivie d'une boucle finale de course à pied.

L'épreuve s'effectue sans interruption du chronomètre. Le temps final du concurrent servira de classement.

Pour les catégories jeunes de mini-poussins à juniors, cette épreuve constitue la 8ème manche du Challenge jeune 2026.

❖ Article 2 : Distances et parcours :

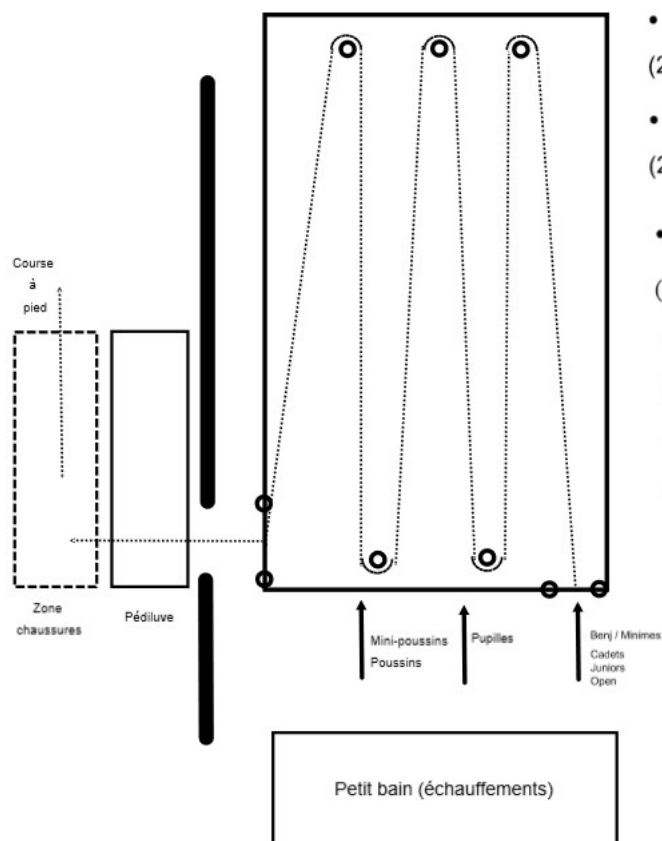
Horaire départ	Catégorie	Distances
11h00	Mini-poussins	(250 m cap +50 m nat) x1 + 250 m cap
11h15	Poussins	(250 m cap + 50 m nat) x 2 +250 m cap
11h30	Pupilles	(500 m cap +100 m nat) x 2 + 500 m cap
12h00	Benjamins	(1000 m cap +150 m nat) x2 + 1000 m cap
13h00	Minimes	(1000 m cap +150 m nat) x2 + 1000 m cap
13h30	Cadet-juniors	(1000 m cap + 150 m nat) x 3 +1000 m cap

14h00	Open	(1000 m cap + 150 m nat) x 3 + 1000 m cap
-------	------	---

Les parcours seront disponibles par affichage sur le site de la course

Parcours natation :

Natation : 50 / 100 / 150 m



Course à pied : 250 / 500 / 1000m

- **Mini-poussins (20)** 11H
(250m cap + 50m nat) x1 + 250m cap
- **Poussins (30)** 11H15
(250m cap + 50m nat) x2 + 250m cap
- **Pupilles (40)** 11H30
(500 m cap + 100 m nat) x 2 + 500 m cap
- **Benjamins (40)** 12H00
(1 km cap + 150 m nat) x2 + 1 km cap
- **Minimes (40)** 12H30
(1 km cap + 150 m nat) x2 + 1 km cap
- **Cadets/Juniors (40)** 13H00
(1 km cap + 150 m nat) x3 + 1 km cap
- **Open (40)** 14H00
(1 km cap + 150 m nat) x3 + 1 km cap

Parcours course à pied :

- Boucle 250 m (mini-poussins et poussins)



- Boucle 500 m (pupilles)



- **Boucle 1000 m (benjamin à open)**



Un exposé de course sera proposé sur le site internet au maximum 7 jours avant la compétition mais une attention particulière devra être portée par l'ensemble des concurrents lors de l'intervention orale de l'arbitre principal et/ou de l'organisateur avant chaque épreuve du dimanche 05 juillet 2026.

L'exposé de course délimitera les obligations à respecter par chaque concurrent, du retrait du dossard à la remise des podiums.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les horaires de départ sans préavis si nécessaire.

La partie natation se déroule en piscine (bassin de 25 m sans lignes d'eau, profondeur 1m80, parcours matérialisé par des bouées flottantes) et la partie course à pied se déroule sur chemins de terre et parties goudronnées autour de la patinoire, totalement balisée.

Les départs s'effectuent en groupe depuis la ligne de départ matérialisée par l'organisateur.

❖ **Article 3 : Conditions de participation et accès aux épreuves**

L'inscription à l'une des épreuves implique l'adhésion pleine et entière du concurrent :

- au présent règlement de course,
- à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon,
- aux instructions qui seront données par l'organisateur,
- aux décisions du corps arbitral,
- aux instructions de sécurité du site énoncées dans ce règlement,

- à la prise de connaissance du briefing d'avant course mis en ligne.

L'Aquathlon multi-enchaînements est une manifestation agréée par la FFTRI. Toute participation à une compétition est soumise à la présentation par le participant :

- Licencié majeur ou mineur : d'une licence compétition délivrée par la FFTRI

- Non-licencié : d'une licence « expérience » complétée en ligne au moment de l'inscription.

La licence « expérience » (anciennement PassCompétition) correspond à la licence journée de la FFTRI d'un montant fixé par la Fédération.

Le concurrent doit pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard.

❖ Article 4 : Inscriptions et frais d'engagements

- jeunes participant au challenge jeune régional :

Les inscriptions se font uniquement à l'aide du fichier officiel disponible sur le site de la ligue de triathlon du Centre Val de Loire.

Le fichier doit être expédié par mail à acrtriathlon@gmail.com avant le mercredi 1^{er} juillet 2026 à minuit.

Ni inscription ni modification d'inscription sur place le jour de l'épreuve.

Catégories	Tarif (Facturation au club)
Mini-poussins à pupilles	4 €
Benjamins et minimes	8 €
Cadets à juniors	12 €

- jeunes hors participation au challenge jeune régional et adultes :

Catégories	Tarif (*)
Mini-poussins à pupilles	4 €
Benjamins et minimes	8 €
Cadets à juniors	12 €
adultes	15 €

(*) ajouter les frais de licence « expérience » pour les non-licenciés.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer à la compétition, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. L'inscription ne sera pas transférable à un autre athlète ni pour la prochaine édition.

En cas d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison liée à un cas de force majeure, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents.

Les frais d'inscriptions pourront être remboursés via une demande par mail auprès de l'organisateur à l'exception des frais d'inscription sur la plateforme. Sans demande dans un délai de 15 jours, les concurrents consentent à céder les frais d'inscription à titre de donation au club de l'AC Romorantin triathlon. La licence « expérience » pourra être remboursée sur demande auprès de la ligue du Centre Val de Loire sous réserve des conditions adoptées lors de sa souscription.

❖ Article 5 : Ravitaillement

Un point d'eau sera proposé à la fin de chaque enchaînement (entrée de la zone natation)

Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux participants à la fin de la course.

Attention : Interdiction de manger à l'intérieur de la piscine.

❖ Article 6 : Programme de la journée

09h30	Ouverture du retrait des dossards
11h00	Mini-poussins
11h15	Poussins
11h30	Pupilles
12h00	Benjamins
12h30	Minimes
13h00	Cadets / Juniors
14h00	Open
17h00	Cérémonie de clôture

❖ Article 7 : Éléments de course

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Chaque concurrent engagé sur une épreuve (chaque club pour les participants au challenge jeune) se verra remettre une enveloppe comprenant :

- un dossard unique et personnel,
- d'éventuelles publicités et/ou cadeaux proposés par les partenaires de l'épreuve,

Aire de transition

Le numéro de dossard sera reporté par des bénévoles de l'organisation sur le bras gauche de chaque concurrent, au feutre, avant de rentrer dans l'aire de transition.

Le retrait du matériel des participants doit se faire rapidement à la fin de chaque course.

Partie natation :

Le port du bonnet de bain non numéroté est obligatoire et il ne sera pas fourni par l'organisateur.

La température de l'eau sera prise 1h15 avant le départ de chaque épreuve et sera affichée sur le panneau d'affichage du site, elle est habituellement aux alentours de 27°C .

Les aides artificielles (plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes, gilets ou autres aides à la flottaison) sont strictement interdites.

Les lunettes de natation sont autorisées et conseillées.

Partie course à pied

Le dossard devra être visible sur l'avant du corps (porte dossard à 3 points ou épingles au nombre de 4, épingles non fournies par l'organisateur).

En cas de fortes chaleurs et uniquement sur les courses à enchaînements multiples, un point d'eau sera disposé sur le parcours, avec une zone de propreté à respecter .

❖ Article 8 : Récompenses

Seuls les jeunes licenciés FFTRI de la catégorie mini poussin à junior pourront être récompensés à travers le Challenge Jeunes.

Pour les courses les 3 premiers hommes et femmes des catégories suivantes seront récompensés :

- mini-poussins
- poussins
- pupilles
- benjamins
- minimes
- cadets
- juniors
- seniors
- masters

❖ Article 9 : Respect de l'environnement

Les concurrents et accompagnants veilleront à ne laisser aucun déchet sur les parcours et sur le site. Des zones de propreté seront identifiées près de la zone de ravitaillement pour permettre leur dépôt. Dans un souci de respect de l'environnement, l'organisation mettra à disposition des participants et du public des gobelets réutilisables . Ces gobelets pourront être conservés et utilisés tout au long de la journée. Ils pourront être restitués à l'organisateur dans les bacs prévus à cet effet.

L'AC Romorantin triathlon encourage le covoiturage pour venir à moindre coût et minimiser vos émissions de CO₂.

❖ Article 10 : Droit à l'image

Les participants autorisent l'AC Romorantin triathlon, ses partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles et supports sur lesquels ils pourraient apparaître (prises à l'occasion de la manifestation) pour une durée illimitée.

❖ Article 11 : Bénévoles

L'équipe organisatrice sera présente gracieusement pour permettre aux concurrents et aux spectateurs de vivre un moment d'exception sportive. Chaque personne occupera un poste précis. Nos bénévoles seront identifiés par le port d'un tee-shirt de l'organisation. Merci de leur porter attention et respect car ce sont eux qui permettent aux concurrents engagés sur notre manifestation de vivre pleinement et avec les mesures de sécurité requises leur pratique sportive en compétition.

Ce respect est également dû par les accompagnants et encadrants de clubs présents.

❖ Article 12 : Sécurité

La sécurité aquatique sera réalisée par un maître nageur assisté de BNSSA.

Sur le parcours de course à pied une équipe de secouristes prendra en charge toutes les demandes d'assistances sanitaires.

❖ Article 13 : Responsabilité

Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (licence annuelle ou ponctuelle « Expérience » acquise lors de leur inscription).

Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités :

- en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé du participant,
- en cas d'accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité des organisateurs, des arbitres officiels ou des commissaires de course,
- en cas de perte ou vol d'objets, de bris ou vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur (pour les mineurs) ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit, le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

❖ Article 14 : Informations générales

Site internet du club et de la manifestation : <https://acromorantin.fr/triathlon>

Mail : acrtriathlon@gmail.com

Actualité sur Facebook : <https://www.facebook.com/ac.romorantin>

Contact Organisateur : Frédéric LAUJON, 06 27 77 66 89